



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :
Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission :
1-855-983-1808

Courriel de soumission :
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Québec, Québec

Titre : Services d'inspection de construction avec soutien technique, Pond Inlet, Nunavut	
N° de l'invitation : 5P468-21-0250/A	Date : 25 avril 2022
N° de modification : 001	
N° de référence du client : N/A	
N° de référence de SEAG : PW-22-00992212	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 11 mai 2022	Fuseau horaire : EDT - HAE
--	--------------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Cloë Pelland Tessier	
N° de téléphone : 418 928-7252	N° de télécopieur : 1-855-983-1808
Courriel : cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Pond Inlet, Nunavut	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P468-21-0250/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Cloë Pelland Tessier

N° de référence du client :
N/A

Titre :
Services d'inspection de construction avec soutien technique, Pond Inlet, Nunavut

Modification 001

Cet amendement vise à :

- A. Prolonger la date de clôture de la demande de soumissions;
- B. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

A. Date limite de la demande de soumissions

La date de clôture de la demande de soumissions 5P468-21-0250/A intitulée « Services d'inspection de construction avec soutien technique, Pond Inlet, Nunavut », est reportée du 27 avril 2022 au 11 mai 2022.

Si vous avez déjà présenté votre proposition, nous vous invitons à nous faire parvenir vos révisions, au besoin, par télécopieur ou par courriel à 1-855-983-1808/ soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca. Veuillez indiquer le numéro de la demande de soumissions sur toute la correspondance.

D. Modification de la demande de soumissions

Dans : **Énoncé des travaux 5P468-21-0250_FR**
Supprimer : **1.0 Aperçu du projet 1.1 et 6.0 Calendrier 6.1**
Remplacer par :

1.0 Aperçu du projet

1.1 La construction d'un nouveau duplex éco énergétique à deux (2) étages et trois (3) chambres à coucher sera entreprise sur un terrain vierge à Pond Inlet. Le contrat de construction sera octroyé à l'été 2022 and est prévu pour être complété le 31 mars 2026 ou avant. La construction du bâtiment comprend :

1. le transport des matériaux et la préparation du site;
2. la préparation du sol et la construction des fondations;
3. la construction d'un duplex à deux (2) étages et trois (3) chambres à coucher, d'une superficie brute totale de quatre-cent-neuf (409) mètres carrés (m²), avec le stationnement et les réservoirs extérieurs, la terrasse et les escaliers connexes.

6.0 Calendrier

6.1 On s'attend à ce que les activités sur le site soient limitées, voire inexistantes, de 2022 au printemps 2024, mais le consultant devra peut-être examiner et approuver les documents soumis par l'entrepreneur. La principale activité de construction devrait avoir lieu au début du printemps 2024 et se terminer à l'hiver 2026. Les services d'inspection seront nécessaires pendant toutes les étapes des travaux sur le terrain, mais la fréquence des visites pourrait être ajustée en fonction de l'avancement des travaux et du calendrier de construction de l'entrepreneur.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.